



République française

Département du Cantal



## COMMUNE DE VEYRIERES

Séance du 04 juillet 2023

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 30/06/2023

*L'an deux mille vingt-trois et le quatre juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Catherine MAISONNEUVE*

Présents : 10

Votants: 10

Pour: 10

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Catherine MAISONNEUVE, Marie-Pierre BABUT, Sébastien RAYNAUD, Nicolas LACHAZE, Robert DELPRAT, Jean-Pierre ROUSSEL, Cécile MOMMALIER, Stéphanie CUEILLE, Régis ANDRIEUX, Chantal GAY

**Absent :** Didier CHAMBON

**Secrétaire de séance:** Marie-Pierre BABUT

**Objet: Adoption procès verbal du 29 mars 2023 - DE\_2023\_010**

Madame le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 29 mars 2023 à l'approbation des conseillers municipaux.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte-rendu avant son adoption définitive.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du 29 mars 2023.

Fait et délibéré à Veyrières, le 4 juillet 2023

Le Maire  
Catherine MAISONNEUVE



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en  
Préfecture  
le 5 JUIL 2023  
et publié ou notifié  
5 JUIL 2023